



## GRAND BELLEGARDE 2030

Aménagement d'un pôle de centralité du Grand Genève  
[ Bellegarde-sur-Valserine,  
Châtillon-en-Michaille  
& Lancrans - 01 ]



**ATELIER ROCHE**  
ARCHITECTES & URBANISTES ASSOCIÉS

# GRAND BELLEGARDE 2030

[ Bellegarde -sur-Valserine,  
Châtillon-en-Michaille  
& Lancrans - 01 ]

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

**Maîtrise d'ouvrage :** Communauté de Communes du Pays Bellegardien et Agglomération Franco-Valdo-Genevoise Grand Genève

**Programme :** Aménagement d'un pôle de centralité

**Mission :** Réalisation d'un Projet Stratégique de Développement et Programmation urbaine

**Surface du site d'étude :** 6 260 ha

**Montant de l'opération :** NC

**Type de financement :** Public

**Type de contrat :** Public

**Livraison :** 2015

## INTERVENANTS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

**Mandataire :** Agence des Territoires

**Planification :** Novade

**Architecte Urbaniste :**

Atelier Thierry Roche & Associés

**Paysagiste :** Atelier Fontaine

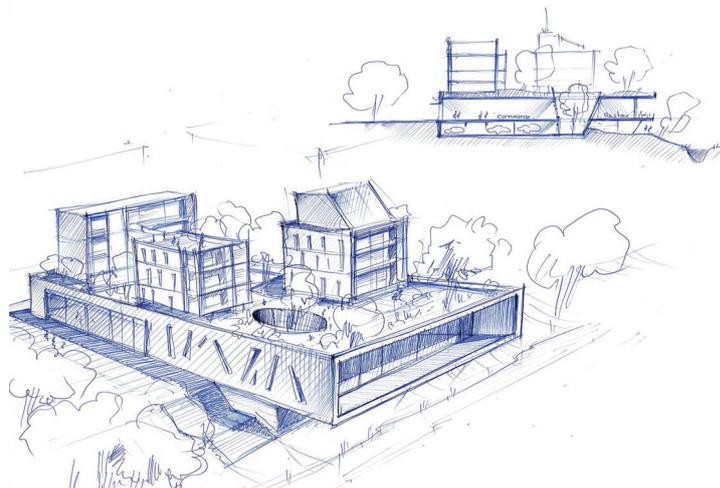
**Ingénierie Territoriale :** Argo&Siloe

**BE Environnement :**

Agrestis éco-développement

**BE Transports et Déplacements :**

Citec Ingénieurs Conseils



## COMMENTAIRE

Historiquement, le territoire du Grand Bellegarde a bénéficié d'une localisation stratégique de carrefour. Ainsi, cette position géographique a par la suite conduit au développement d'une cité industrielle et à la construction de forts liens avec le genevois. De là, ce pôle urbain n'a cessé de s'agrandir et gagner en population.

Puis ces dernières années, ce territoire de tradition ouvrière a

connu un déclin de son industrie et de ses commerces laissant apparaître des friches. En conséquence, il a progressivement basculé au rang de périphérie d'agglomération genevoise, perdant dans le même temps son identité.

Fort de ce constat, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien a souhaité entamer une transition dans son approche urbaine à horizon 2030. C'est dans le respect du schéma de cohérence territoriale et celui du Projet d'Agglomération du Grand Genève (datés de 2012) que se dessine l'ambition future : affirmer le Pays Bellegardien comme pôle régional à l'échelle du Grand Genève à travers un renforcement des fonctions de centralité des communes de Bellegarde-sur-Valserine, Châtillon-en-Michaille et Lancrans. L'ensemble exprimera aussi la volonté de dessiner une agglomération compacte, verte, multipolaire, solidaire, dynamique et efficace.

Finalement, tout l'enjeu ici est de travailler sur la question de la résilience. Le développement économique d'antan a marqué le paysage et la culture de ce territoire. La programmation propose donc de se nourrir des fondements historiques pour créer un lieu de vie désirable (propice à la rêverie, à l'expression des sens) et riche d'activités, réconciliant alors Urbanité et Humanité.

En d'autres termes, il s'agit de re-bâtir un territoire de liens entre l'économie et le social, entre les communes et les pouvoirs décisionnels, et simplement entre les citoyens.



**Atelier Thierry Roche & Associés**

Siège : 91 bis avenue de la République - 69160 Tassin-La-Demi-Lune

Agence de Saint-Priest : Cité de l'Environnement - 355 allée Jacques Monod - 69800 Saint-Priest

04 78 34 02 56 / atelier@atelierthierryroche.fr / www.atelierthierryroche.fr